

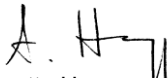
Bref procès-verbal

Séance plénière de la CFMP du 13 janvier 2011

- Nouveaux membres de la CFMP depuis du 1^{er} janvier 2011
 Chantal Andenmatten, directrice de l'enseignement et de la formation à la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire du Canton de Genève, Marc Blatter, directeur du gymnase/passerelle au Feusi Bildungszentrum de Berne, et Matthias Hauser, responsable de la maturité professionnelle dans la « Fachklasse Grafik » de la Fach- und Wirtschaftsmittelschulzentrum de Lucerne, ont été élus membres de la CFMP. Marc Blatter collabore au groupe de travail « diplômés de langue internationaux ».
- Communication et informations de l'OFFT par Hugo Barmettler, vice-directeur OFFT
 M. Barmettler informe les membres de la CFMP que son poste sera repourvu au cours de l'année. Pendant les années précédentes, la formation professionnelle a fait l'objet de réformes majeures. Il s'agit maintenant de consolider ces réformes et de gagner une vue d'ensemble dans la formation professionnelle. Le partenariat dans la formation professionnelle a largement contribué à l'élaboration de bonnes solutions. Par ailleurs, il faut veiller à ce que les commissions fédérales œuvrant dans la formation professionnelle aient une fonction consultative, conformément à la volonté expresse du législateur.
- Discussion avec Hugo Barmettler, vice-directeur OFFT, et Katrin Frei, secteur Questions de fond et politique OFFT, de questions relatives à la qualification des enseignants en charge de la maturité professionnelle dans le domaine de la pédagogie professionnelle
 Des questions relatives au droit transitoire ont été soulevées, notamment en ce qui concerne les personnes ayant achevé leur formation avant l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale le 1^{er} août 2009. On a en outre constaté qu'il n'existait aucune directive claire quant à « l'initiation à la pédagogie de l'enseignement professionnel » requise par l'ordonnance sur la maturité professionnelle de 1998 et que, par conséquent, l'offre de qualification dans ce domaine n'était ni uniforme ni globale. Les questions juridiques restées ouvertes à l'issue des discussions seront clarifiées par le secteur du droit de l'OFFT à l'intention de la CFMP d'ici à la fin février 2011.
- Informations sur l'avancement des travaux relatifs au plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP)
 Esther Ritter informe sur l'avancement des travaux et renvoie à la page Internet contenant l'ensemble des documents (www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00131/01168/index.html?lang=fr). Elle indique en outre que Peter Bonati est en train de rédiger le projet de la partie générale du futur PEC MP. La première lecture du PEC MP au sein du groupe de pilotage est prévue pour la deuxième moitié du mois de mai. Lors de la première séance avec les groupes de travail, on a une nouvelle fois insisté sur le fait que chaque membre d'un groupe de travail est indemnisé par l'organisation qui l'a délégué (salaires, nourriture et frais).
- Rapport final du projet « Qualification des enseignants des écoles professionnelles et de la maturité professionnelle »
 Les membres de la CFMP ont pris connaissance du rapport final et chargé le bureau de la CFMP de préparer une proposition de réponse à la procédure de consultation pour la séance plénière du 24 mars 2011, proposition qui servira de base de discussion.
- Décision du Tribunal administratif fédéral concernant un recours dans le domaine des examens de maturité professionnelle fédérale
 Dans l'unique recours déposé pour la session 2010 des examens de maturité professionnelle fédérale, le Tribunal administratif fédéral a tranché en défaveur de la recourante.
- Procédures de reconnaissance des filières de formation de la maturité professionnelle
 Sont traitées huit procédures de reconnaissance en première lecture, une en deuxième lecture et trois levées des réserves.

Prochaine séance de la commission : 24 mars 2011

Rédaction du procès-verbal


Anette Hegg, secrétaire générale de la CFMP